



adiph **35**
Vers une société **durable & inclusive**

Participer à la construction
d'une société durable par la diversité
et l'inclusion de chacun.

PROJET ASSOCIATIF
2023-2027



SOMMAIRE

| | |
|--|----------|
| ÉDITO..... | 3 |
| L'ADIPH 35..... | 4 |
| Notre raison d'être..... | 5 |
| Nos valeurs..... | 5 |
| Un modèle social innovant..... | 6 |
| Notre environnement..... | 8 |
| LE PROJET ASSOCIATIF 2023 - 2027..... | 9 |
| Pourquoi un projet associatif ?..... | 10 |
| Nos orientations stratégiques 2023 - 2027..... | 12 |
| Nos engagements pour la période 2023 - 2027..... | 13 |
| Un projet associatif vivant..... | 15 |



ÉDITO

Participer à la construction d'une société durable par la diversité et l'inclusion de chacun dans le monde du travail, c'est l'engagement qui traverse toutes les composantes de l'ADIPH 35. Cette ambition, nous souhaitons la porter avec les bénéficiaires, les entreprises ainsi que tous les professionnels qui constituent les forces vives de l'établissement.

Notre projet associatif 2023 - 2027 s'inscrit dans les différentes lois sur l'emploi des personnes en situation de handicap, le projet national France Travail en cours d'élaboration et les orientations définies dans le projet stratégique de notre réseau National CHEOPS.

La mission de service public et d'intérêt général de l'ADIPH 35, ainsi que notre histoire et notre culture rappellent, avec force nos trois valeurs : l'inclusion, le respect et le professionnalisme.

Nourri par la réflexion collective des professionnels de l'ADIPH 35, ce projet associatif retranscrit les ambitions partagées par tous les acteurs de la gouvernance et des équipes. Il s'appuie sur la structuration des services, la stabilité financière et la force de l'appartenance au réseau CHEOPS. Il prend en compte les défis à venir sur les dispositifs d'accompagnement du handicap vers et dans l'emploi, en lien avec le contexte économique. Il se veut ambitieux en matière de qualité de l'accompagnement, de politique sociale et de responsabilité sociale et environnementale.

Il définit « les premières étapes » des projets à venir concernant la modernisation des outils et des pratiques, le projet social et l'innovation des services. Il prévoit également le renforcement de la coopération entre tous les acteurs pour répondre aux enjeux et aux besoins sur le territoire.

Ainsi, notre projet associatif constitue un cap pour tous les acteurs de l'ADIPH 35 pour les cinq années à venir. Il vise le changement de regard de la société sur le handicap. C'est notre feuille de route en matière de développement de l'offre d'accompagnement des personnes, d'innovation, de conseil aux entreprises et d'amélioration continue.

Si nous sommes fiers de l'ADIPH 35 d'aujourd'hui, soyez assurés que toutes les composantes de l'association travaillent ensemble à la construction de l'ADIPH 35 de demain.

Philippe JOLIVET

Président du Conseil d'Administration



L'ADIPH 35

20 ans d'engagement au service de l'emploi
des personnes en situation de handicap.

CAP EMPLOI 35

Agir en association, c'est d'abord affirmer une volonté collective de répondre à un besoin. C'est aussi pousser la prise de conscience de la collectivité.

Depuis la création de l'ADIPH 35 en 2000, Tous les acteurs, administrateurs et salariés constatent les problèmes rencontrés au contact **des personnes en situation de handicap** : chômage, difficultés d'insertion sociale en lien avec un problème de santé, âge, manque d'expérience...

Ainsi, les professionnels de l'ADIPH 35 sont de plus en plus souvent confrontés à des situations humaines complexes qui nécessitent une adaptation des pratiques, l'acquisition de nouvelles compétences, un engagement et une conviction sans faille !

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Notre raison d'être est de participer, en Ille-et-Vilaine, à l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le monde du travail avec trois missions :

- 1 accompagner les personnes en situation de handicap vers l'emploi
- 2 faciliter leur maintien dans l'emploi
- 3 informer et aider les entreprises privées et publiques, à recruter et accompagner les collaborateurs en situation de handicap

Pour cela, nos équipes sont fortement engagées pour des métiers porteurs de sens et plus de 40 personnes exercent une grande variété de métiers pour :

- agir dans le respect du projet associatif, des orientations et des valeurs qui soutiennent les actions réalisées
- adhérer à la culture associative et à sa dynamique dans le respect des rôles et des obligations de chacun

- porter, dans son action et par ses attitudes, l'image de l'association dont les salariés sont les représentants auprès des personnes accompagnées, des entreprises ou des partenaires

NOS VALEURS



L'inclusion

L'ADIPH 35 œuvre à l'égalité des chances en valorisant les différences. Pour cela,

l'ADIPH 35 accompagne l'inclusion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap, en cherchant à limiter les freins, en favorisant leur pleine participation dans la société et en leur donnant accès aux mêmes opportunités que tous les citoyens.



Le respect

L'ADIPH 35 promeut le respect de la dignité, des droits et des choix des personnes en situation

de handicap, en reconnaissant leur potentiel et en encourageant leur autonomie.

Elle propose une offre de service complète et adaptée, en intégrant les spécificités de chaque personne accompagnée et en s'appuyant sur ses partenaires.

Elle identifie les besoins de chaque bénéficiaire, en prenant en compte les contraintes du handicap et en adaptant son accompagnement.



Le professionnalisme

L'ADIPH 35 s'engage à fournir des services de qualité, en veillant

à ce que ses collaborateurs soient formés pour ses expertises, notamment l'adéquation emploi handicap.

Elle garantit une maîtrise du cadre légal, des dispositifs et des services en assurant une veille active.

UN MODÈLE SOCIAL INNOVANT ET ATTRACTIF

L'homme est au cœur de notre raison d'être : bénéficiaires, collaborateurs, employeurs, partenaires... C'est pourquoi l'ADIPH 35 souhaite renforcer son modèle social innovant et attractif, grâce à son engagement dans trois démarches majeures :

1 Une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) :

L'ADIPH 35 est engagée depuis 2020 en faveur de l'emploi en veillant particulièrement aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

72 plans d'action ont été mis en œuvre dont un parc de véhicules électriques, une politique d'achat responsable, une dématérialisation et le recyclage de produits en fin de vie.



2 Une démarche d'amélioration de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) :

L'ADIPH 35 cherche à améliorer les conditions de travail, en agissant sur l'organisation du travail, la conciliation vie professionnelle/vie personnelle, la reconnaissance et le développement des compétences.

28 plans d'action sont engagés depuis 2021 dont des aménagements de poste de travail, une commission QVCT, un bilan social partagé, une démarche de prévention des RPS et la mise en place du télétravail.



3 Une démarche d'évaluation globale de services :

L'ADIPH 35 est certifiée ISO 9001 depuis 2012 pour ses activités. Cette certification garantit la qualité et l'efficacité des services et prestations rendues aux personnes handicapées et aux employeurs.

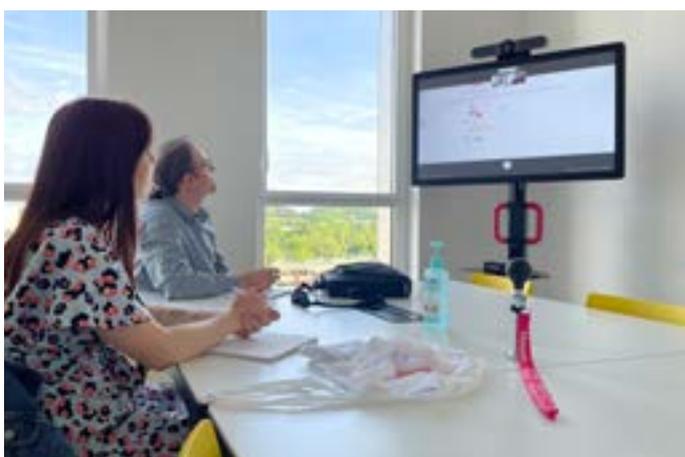


Une dynamique collective

Cette dynamique a donné à l'ADIPH 35, depuis plus de 20 ans, une place reconnue en tant qu'acteur incontournable de l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.

L'ADIPH 35 entretient cette dynamique collective par une politique de gestion des richesses humaines qui s'appuie sur :

- **l'analyse partagée d'un bilan social** permettant d'éclairer les axes d'amélioration par la gestion des parcours d'emploi et des compétences
- **le dialogue avec les Instances Représentatives du Personnel**, ouvert et de qualité
- **la volonté d'harmonisation et de transparence** constante traduite par des procédures formalisées et utilisées par tous
- **les recrutements de candidats qualifiés** et aux parcours diversifiés permettant ainsi l'enrichissement collectif
- **un engagement de formation ambitieux** à travers les dispositifs de formation professionnelle pour garantir le développement des compétences des collaborateurs



NOTRE ENVIRONNEMENT

La cause nationale de l'emploi des personnes en situation de handicap mobilise de nombreuses ressources, au sein desquelles l'ADIPH 35 agit quotidiennement.



Les partenaires de l'ADIPH 35

Un des enjeux consiste à exploiter tous les moyens utiles pour apporter aux bénéficiaires un accompagnement de terrain, adapté à chaque situation individuelle.

Pour cela, l'ADIPH 35 est en lien permanent avec :

- Le service public de l'emploi (SPE)
- Les employeurs et nos partenaires
- Les services médicaux (Agence Régionale de Santé, Services de Prévention et de Santé au Travail).



Cofinancé par l'Union Européenne

Le réseau CHEOPS

Affiliée au réseau Cheops depuis 2004 et active à travers différents groupes de travail, l'ADIPH 35 est à la fois contributeur et bénéficiaire de sa stratégie nationale.

Cheops facilite au plus haut niveau les actions de lobbying, de mutualisation, de communication et d'amélioration continue.



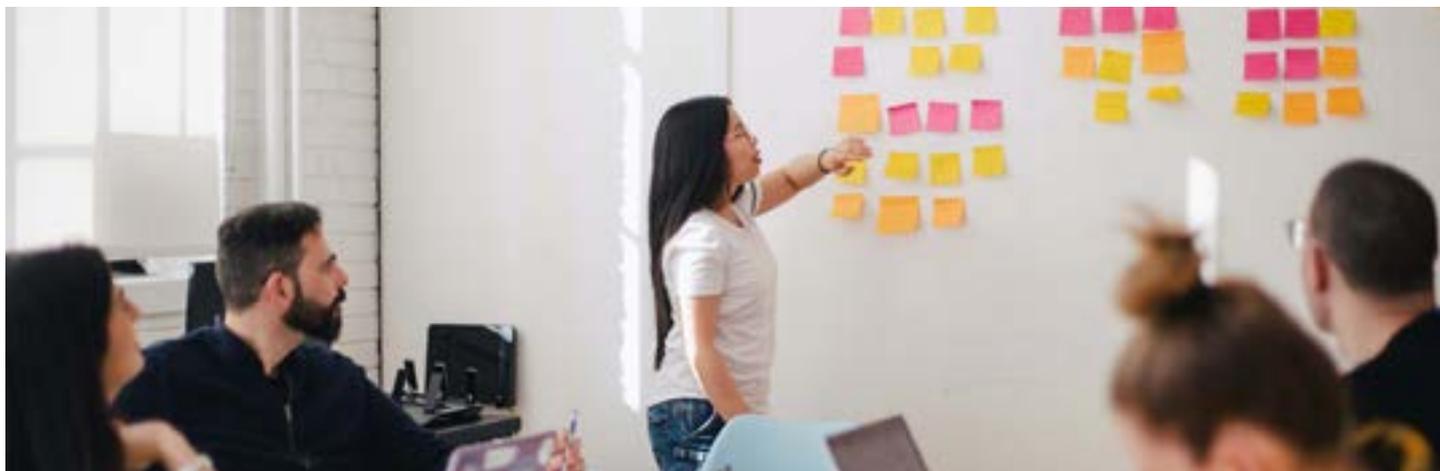


LE PROJET ASSOCIATIF 2023 -2027

POURQUOI UN PROJET ASSOCIATIF ?



Le projet associatif est le document de référence de l'ADIPH 35. Son but est de faire connaître les valeurs qui fondent l'association, les objectifs poursuivis, les moyens mis en œuvre et les projets.



Ce projet associatif est un moyen de renforcer notre pouvoir d'agir. **C'est parce qu'on a un projet qu'on trouve les moyens de le réaliser.** Cette conviction constitue d'ailleurs le cœur de l'ambition de notre action et nos métiers.

Le projet associatif a été conçu comme le moyen :

- **d'affirmer nos valeurs** associatives fondamentales
- **de confirmer nos spécificités**, nos savoir-faire enrichis par notre expérience et ainsi de renforcer notre offre de service
- **de présenter les orientations majeures** de notre action en complémentarité avec l'ensemble de nos partenaires
- **de rassembler et de fédérer dans une action commune** l'ensemble des forces vives de l'association et d'élaborer, dans la cohérence et l'unanimité, un document de référence pour tous
- **d'accroître notre lisibilité** pour nos partenaires, institutionnels et fonctionnels
- **promouvoir notre communication institutionnelle** afin de faire reconnaître nos savoir-faire et notre utilité sociale
- **d'améliorer nos pratiques**

Ce projet pose les grandes orientations de l'ADIPH 35 sur la période 2023-2027 et détermine les objectifs stratégiques qui en découlent.

Il s'appuie sur les statuts de l'association, l'offre de service de Cap emploi 35 et les conventions partenariales.

Consultation interne et externe

Notre projet associatif a été co-construit sous l'impulsion de la gouvernance, sur des temps de séminaire interne avec les salariés et une consultation des parties prenantes intéressées : personnes handicapées, employeurs et partenaires. Cette démarche a permis **de valoriser l'expérience et l'intelligence collective** dans l'objectif d'anticiper au mieux le développement de l'association.

Nous avons interrogé par voie de questionnaire **1600 personnes en situation de handicap** ayant bénéficié d'un service en 2022 d'une part, et des employeurs d'autre part.

Les réponses traduisent une appréciation très favorable de nos prestations et de l'efficacité de nos services.



Ce que pensent nos collaborateurs...

Trois journées de séminaire interne organisées en 2022 et 2023 ont permis à nos collaborateurs de capitaliser sur leur expérience opérationnelle **en identifiant nos facteurs de réussite et les évolutions à mettre en œuvre pour construire l'avenir.**

Nous avons largement intégré ces conclusions dans les engagements de notre projet associatif.

Ce que pensent les bénéficiaires...

Les retours soulignent la réactivité de nos services et la qualité d'écoute offerte aux personnes handicapées. Comme on peut s'y attendre, les principales attentes concernent :

- l'aide à la définition du projet professionnel
- la spécification des besoins propres à chaque bénéficiaire
- l'accompagnement dans la réponse aux offres d'emploi

A l'évidence, ces réponses confirment la priorité absolue à donner à la bonne fin de nos missions.



L'élaboration de ce projet est donc le fruit du travail de l'ensemble des acteurs internes de l'association et des parties prenantes intéressées (personnes handicapées, employeurs et partenaires).

Ce que pensent les employeurs...

Les principales attentes soulevées par les entreprises sont :

- l'information sur les aides à l'emploi des personnes en situation de handicap
- l'accompagnement en faveur d'un collaborateur concerné
- l'accompagnement de l'entreprise dans ses démarches de maintien dans l'emploi
- la sensibilisation des salariés de l'entreprise à l'emploi des personnes en situation de handicap.

NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2023 – 2027



La raison d'être de l'ADIPH 35 est de participer à la construction d'une société durable par la diversité et l'inclusion de chacun dans le monde du travail.

Nous pensons que tout en se construisant eux-mêmes, les individus créent en partie leur environnement professionnel. Ils exercent de la sorte une influence sur la société.

L'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap est notre objectif principal, pour autant ce n'est pas le seul.

Notre accompagnement permettra aussi aux individus d'être reconnus comme citoyens bénéficiant du droit d'être accompagnés individuellement dans leurs projets. En effet, la qualité de vie et l'insertion sociale sont des objectifs tout aussi essentiels pour l'insertion professionnelle.

Notre projet comporte également une notion d'anticipation sur la mission de demain :

- **prévenir la désinsertion professionnelle** par l'accompagnement des salariés
- **faciliter la réadaptation professionnelle** en créant des passerelles entre le milieu protégé et le marché du travail

Ce projet s'inscrit dans un contexte de mutations économiques, sociales, culturelles et communicationnelles majeures qui place la diversité au cœur des enjeux économiques.

Par l'élaboration de ce projet, l'association réaffirme ses convictions, son identité et son ambition de construire une société plus humaine et plus solidaire.



NOS ENGAGEMENTS POUR LA PÉRIODE 2023 – 2027

Ce travail de synthèse aboutit aux engagements que nous présentons ici, avec l'objectif d'être simple et concret, tout en étant conscient de l'interdépendance de nos actions avec celles des autres acteurs de notre environnement.

Au-delà de nos missions, notre volonté est de garantir à chacun, bénéficiaire, entreprise ou partenaire, une solution sur-mesure que nous aurons construit ensemble en ayant exploré toutes les possibilités offertes par un cadre réglementaire complexe et changeant.

C'est donc dans ce cadre que l'ADIPH 35 prend les trois engagements suivants pour les cinq années à venir.

1^{er} engagement : placer la personne au cœur de notre action

Notre premier engagement s'adresse **aux personnes en situation de handicap**. Nous voulons les aider à s'insérer durablement et leur garantir l'égalité des chances. Cela suppose de les aider et de les conforter dans leurs démarches : retrouver leur pouvoir d'agir, formaliser un projet professionnel sur-mesure, accompagner leurs démarches jusqu'à ce que leur insertion soit stable et pérenne.

Développer le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap :

- les aider à caractériser et à reconnaître leur propre potentiel
- encourager leur autonomie

Animer leur démarche de construction de projet professionnel :

- les aider à préciser leurs besoins propres
- les aider à définir leurs projets de formation et leurs projets professionnels

Accompagner efficacement le retour à l'emploi et le maintien dans l'emploi :

- être proactif pour promouvoir les profils des personnes que nous accompagnons auprès des employeurs
- construire rapidement des solutions personnalisées, en lien avec nos partenaires et avec les autres associations, en développant la proximité, la réactivité et l'efficacité
- proposer une aide concrète aux candidats dans leurs démarches vers les employeurs



2^{ème} engagement : agir en proximité des territoires

Il s'agit de contribuer à faire évoluer le regard sur le handicap, en sensibilisant l'ensemble des interlocuteurs du monde du travail au sein de notre territoire (l'Ille et Vilaine), en développant des approches et des projets propres à notre écosystème.

Augmenter la visibilité de l'ADIPH 35 dans les différents bassins d'emploi

- aider les entreprises en les informant, en les sensibilisant et en les accompagnant dans leurs démarches d'emploi de personnes en situation de handicap
- enrichir nos prestations, en créant et animant un réseau de partenaires actifs
- exploiter toutes les ressources du maillage territorial, en identifiant au plus près du terrain les acteurs et les relais efficaces.

Définir et simplifier les modes de collaboration avec notre environnement et nos partenaires

- avec Pôle emploi pour ce qui concerne l'offre de service intégrée
- avec les Services de Prévention et de Santé au Travail
- avec les institutions en charge des politiques publiques
- avec un ensemble de partenaires actifs sur les champs de l'emploi et du handicap : association, médico-social...

Agir au quotidien avec les partenaires

- entretenir un dialogue ouvert et constructif avec nos financeurs et les institutions pour développer de nouvelles réponses aux besoins
- poursuivre notre engagement au sein du réseau Cap emploi dans ses finalités et ses modes d'action en participant aux travaux pour enrichir sa réflexion et sa contribution politique
- rendre nos actions visibles et nos services accessibles en s'appuyant sur des partenaires relais actifs

3^{ème} engagement : renforcer notre modèle social innovant

Les mots-clés qui nous animent dans l'amélioration de notre modèle social sont **l'autonomie, la responsabilité et l'initiative**. Nous affirmons notre attachement à la valorisation des erreurs, à la transparence, au positivisme, au travail participatif, à la confiance à priori, à la solidarité, à la puissance de l'esprit d'équipe et à l'innovation.

Pour cela, nous chercherons à :

Placer la QVCT au cœur de notre organisation

- renforcer nos savoir-être : l'écoute active, l'empathie, la bienveillance, la transparence dans une relation d'aide mutuelle
- développer le management participatif, à distance et en mode projet
- améliorer la coopération et la communication interne

Entretenir et développer les bonnes pratiques

- analyser nos pratiques pour les enrichir et les capitaliser
- suivre et mettre à jour nos process dans un esprit de simplification
- systématiser les retours d'expérience et nos enquêtes de satisfaction pour nous améliorer

Développer les compétences

- être en veille sur les enjeux liés à l'évolution de nos missions
- former les professionnels sur un socle de polyvalence et d'expertises spécifiques en lien avec nos missions
- favoriser l'agilité et les ouvertures professionnelles

UN PROJET ASSOCIATIF VIVANT

La mise en œuvre de ce projet associatif ambitieux et mobilisateur, sera réussie si nous savons améliorer l'efficacité de notre organisation et de nos collaborations externes et servir la qualité des relations humaines par le souci constant de la communication.

Ce projet associatif a été co-construit avec le Conseil d'Administration et les salariés de l'association, après avoir consulté les parties prenantes intéressées : personnes en situation de handicap, entreprises et partenaires.

L'évaluation du projet associatif et des progrès de l'ADIPH 35 est continue tout au long de l'année. Des indicateurs de suivi et d'évaluation existent dans les dialogues de gestion, budgétaire et dans la démarche qualité d'amélioration continue portée par l'association.

En étroite collaboration avec le Conseil d'Administration, le comité de direction de l'ADIPH 35 assurera l'actualisation du projet associatif qui se veut vivant et évolutif.

Il aura à cœur d'intégrer les attentes et l'évaluation des parties prenantes à travers notamment les enquêtes de satisfaction réalisées de façon trimestrielle.



Nous contacter :

Employeurs :

recrutement@capemploi35.com

Personnes handicapées / partenaires :

contact@capemploi35.com

ADIPH35 - Cap emploi 35 :

6, allée de la Guérinière

35000 Rennes

02 23 44 82 30

www.adiph35.fr / www.capemploi-35.com

Ils nous soutiennent :



Cofinancé par
l'Union Européenne

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

